



aprova 84

2014

# Etat des lieux des associations en Vaucluse

*Focus annuel*

Une production de  
L'Observatoire de la Vie Associative  
en Vaucluse (84)

En collaboration et avec l'appui du  
RNMA - Réseau National des Maisons des Associations



Nos partenaires financiers :

aprova 84 - Maison IV de Chiffre  
26, rue des Teinturiers - 84000 AVIGNON  
Tél : 04 90 86 87 07  
E-mail : [asso@aprova84.org](mailto:asso@aprova84.org)  
Site : [www.aprova84.org](http://www.aprova84.org)



# SOMMAIRE

Présentation succincte du département \_\_\_\_\_p.2

« Chiffres clés des créations d'associations 2013 »\_p.3

Focus créations et dissolutions d'associations\_p.4

Détail des créations par secteurs d'activité\_\_\_\_p.5

« Chiffres-clés de l'emploi associatif 2012 »\_\_\_\_\_p.8

Focus sur l'emploi associatif en Vaucluse\_\_\_\_p.9

Focus sur l'emploi associatif et les différents  
territoires du Vaucluse \_\_\_\_\_p.15

Sources et annexes \_\_\_\_\_p.17

# Présentation succincte du département de Vaucluse

## Population

Source Insee -  
Recensement  
population  
année 2011

Nombre d'habitants : 558 861

Densité (nombre d'habitants au km<sup>2</sup>) : 156,68

Répartition de la population :

- 127 communes de moins de 5 000 habitants dont 64 avec moins de 1 000 habitants.
- 20 communes avec plus de 5 000 habitants dont 9 communes à plus de 10 000.
- 4 communes de plus de 20 000 habitants : Avignon (92 078), Orange (30 008), Carpentras (29 915) et Cavaillon (25 966).

## Territoire

Superficie 3 567 km<sup>2</sup>

151 communes

3 arrondissements administratifs :

- Apt (regroupe 56 communes pour 129 427 habitants)
- Avignon (regroupe 37 communes pour 297 926 habitants)
- Carpentras (regroupe 58 communes pour 131 508 habitants)

14 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) :

- 12 communautés de communes
- 2 communautés d'agglomérations (Grand Avignon et COVE)

La commune de Pertuis appartient à la communauté d'agglomération du Pays d'Aix (département des Bouches-du-Rhône).

# Création d'associations 2013

## Les chiffres clefs à retenir

- 755 créations d'associations
- +10% de créations enregistrées par rapport à 2012
- 53% sur l'arrondissement préfectoral d'Avignon qui représente 53% de la population du département.
- Les 3 secteurs les plus représentés dans les créations restent la culture (25%), les loisirs (19%) et le sport (18%)
- 2 secteurs ont connu une explosion dans le nombre de création par rapport à 2012 : +233% pour « opinion, défense des droits et des causes (dont politique et religion) » pouvant s'expliquer par l'actualité politique (les élections municipales) et le secteur et + 152% pour « divers (sans politique et religion) » pouvant s'expliquer par le nombre grandissant de création d'associations dans le milieu du mieux-être.

# Focus créations et dissolutions d'associations

	Créations Publiées au JO			Dissolutions Déclarées et publiées au JO		
	Moyenne annuelle 2009-2013 (sur 5 ans)	Nb en 2013	Evolution année 2013 par rapport à la moyenne annuelle des 5 dernières années	Moyenne annuelle 2009-2013 (sur 5 ans)	Nb en 2013	Evolution année 2013 par rapport à la moyenne annuelle des 5 dernières années
<b>Département Vaucluse</b>	<b>709</b>	<b>755</b>	<b>6,5%</b>	<b>164</b>	<b>186</b>	<b>13,8%</b>
<i>Dont arr. Avignon</i>	378	415		90	103	
<i>Dont arr. Apt</i>	171	162		32	38	
<i>Dont arr. Carpentras</i>	158	178		42	45	
Région PACA	6037	6243	3.4%	1038	1073	3.4%
Part du Vaucluse par rapport à la Région Paca	12%	12%		16%	17%	

Données extraites du site du Journal Officiel les 07 et 14 avril 2014

**Les créations d'associations en 2013** (au nombre de 755) ont été 6,5% supérieures à la moyenne des cinq dernières années en Vaucluse. Cette progression est plus importante qu'en Région PACA (+3,4%) et qu'en France (+1,2%). Au niveau national, elles ont connu une baisse entre 2009 et 2012, puis une relance en 2013 qui s'est confirmée en 2014. C'est aussi le cas en Vaucluse et cette progression devrait s'accroître à l'avenir.

Les créations d'associations en Vaucluse représentent 12% des créations en Région et 1% en France, ce qui est légèrement supérieur à la proportion d'habitants (respectivement 11% et 0,8%). Le territoire vauclusien apparaît donc relativement dynamique en terme de créations.

53% des créations se font sur l'arrondissement préfectoral d'Avignon, 21% sur le territoire de la sous-préfecture d'Apt et 24% sur l'arrondissement de Carpentras. Ces proportions sont identiques s'agissant des déclarations de dissolutions d'associations. Ces proportions suivent la répartition de la population vauclusienne, 53% de la population vit dans l'arrondissement préfectoral d'Avignon, 23% dans l'arrondissement préfectoral d'Apt et 24% dans l'arrondissement préfectoral de Carpentras. Cela ne démontre pas qu'un territoire soit plus dynamique qu'un autre.

De plus, il est à noter que le tissu associatif ne se caractérise pas uniquement par les créations d'associations. En effet, les secteurs d'activité les plus dynamiques ne sont pas nécessairement ceux où il y a le plus de créations de structures. Par contre, cela montre le dynamisme des citoyens et il est nécessaire de rappeler que cela a pour conséquence un accroissement de la concurrence sur les ressources (financières, bénévoles...).

**Plus de dissolutions déclarées d'associations** en Vaucluse en 2013 que sur la moyenne des 5 dernières années (+13,8%)

En 2013, les dissolutions d'associations vauclusiennes publiées au JO représentent 25% des créations d'associations, cette proportion est plutôt stable d'années en années sur le Vaucluse (avec une moyenne de 23% sur les cinq dernières années).

On constate qu'en Région PACA et sur la totalité du territoire français cette proportion est plus faible (respectivement 17% et 16%). Est-ce parce qu'il y a réellement plus de dissolution



d'associations en Vaucluse, proportionnellement aux créations, ou est-ce que les associations Vauclusiennes procèdent davantage aux formalités administratives en déclarant officiellement leur dissolution (ce qui n'est effectivement pas une obligation) ? Difficile donc de pouvoir y répondre...

## Détail des créations par secteurs d'activité

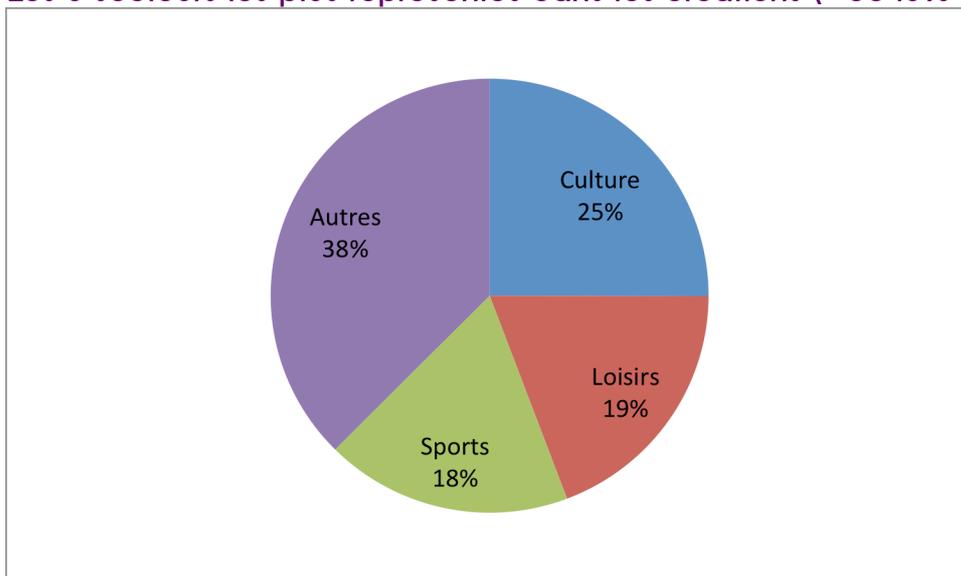
### Evolution annuelle des créations d'associations par secteur d'activités

Secteurs d'activités selon nomenclature RNMA	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2013 / 2012
action humanitaire	25	24	20	19	7	-63%
action sociale	33	25	31	24	32	+33%
culture	286	227	230	225	202	-10%
défense des intérêts économiques	46	46	20	29	32	+10%
divers (sans politique et religion)	27	19	27	23	58	+152%
éducation, formation	38	21	33	37	34	-8%
environnement	39	37	33	28	32	+14%
loisirs	178	141	176	160	155	-3%
opinion, défense des droits et des causes (y compris politique et religion)	42	32	21	18	60	+233%
santé	34	17	28	35	23	-34%
sports	113	120	107	115	147	+28%
vie et développement local	29	15	15	10	15	+50%
<b>Total des créations</b>	<b>890</b>	<b>724</b>	<b>741</b>	<b>723</b>	<b>797</b>	<b>+10%</b>

### Poids des créations d'associations par secteur d'activités année 2013

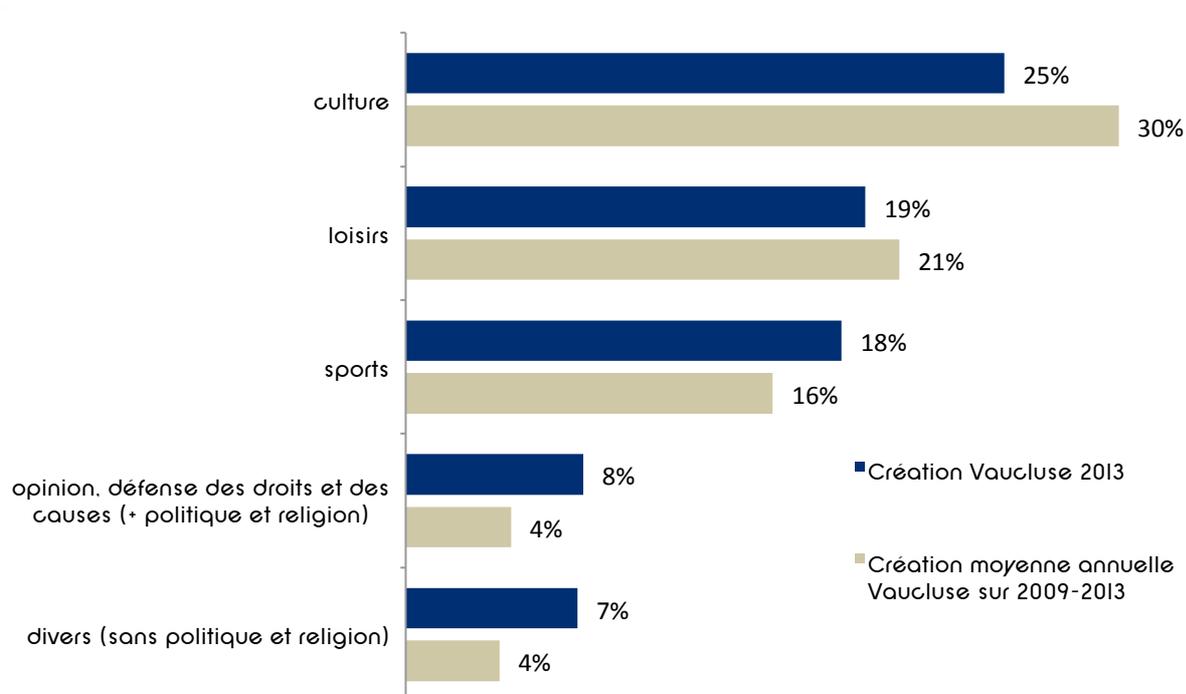
Secteurs d'activités selon nomenclature RNMA	Vaucluse	France
action humanitaire	1%	5%
action sociale	4%	4%
culture	25%	26%
défense des intérêts économiques	4%	4%
divers (sans politique et religion)	7%	2%
éducation, formation	4%	6%
environnement	4%	3%
loisirs	19%	20%
opinion, défense des droits et des causes (y compris politique et religion)	8%	7%
santé	3%	4%
sports	18%	16%
vie et développement local	2%	2%
<b>Total tout secteur</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les 3 secteurs les plus représentés dans les créations (+ de 10% des créations en 2013)



FOCUS 2013 sur le poids des créations par secteur d'activité comparées à la moyenne annuelle des 5 dernières années

Dans ce graphique, sont présents seuls les secteurs représentant plus de 4% du poids total, les autres secteurs n'étant pas significatifs ni significatif au regard de la comparaison sur les 5 dernières années



## ➤ Les particularités 2013

Les créations d'associations ont explosé entre 2012 et 2013 dans le secteur « **opinion, défense des droits et des causes (y compris politique et religion)** » avec **+233% de déclarations enregistrées** (60 associations créées en 2013 en Vaucluse). Cette explosion s'explique par l'actualité politique et la préparation des élections municipales 2014. Ce secteur est toutefois peu représenté dans le total des créations d'associations 2013, seulement 8%, chiffre comparable à la moyenne nationale.

Un autre secteur ayant connu une très forte augmentation de créations d'association entre 2012 et 2013, avec **+152%**, est celui dit « **divers (sans politique et religion)** » qui recouvre vraisemblablement toutes les associations visant le mieux être en général et ses nouvelles approches et technique (relaxation, massage...). Les créations dans ce secteur ont plus que doublé entre 2012 et 2013, mais ne représentent que 7% des créations en Vaucluse en 2013. Toutefois cette représentation est bien plus importante qu'elle ne l'est en France puisque ce secteur ne représente que 2% des créations en France en 2013.

## ➤ Les 3 secteurs les plus représentés

Le secteur d'activité le plus représenté dans les créations d'association en 2013 reste la **culture** avec **25%** des créations. Les déclarations d'associations dans ce secteur ne cesse de chuter depuis 2009 et enregistre - 10% entre 2012 et 2013, son poids dans le total des créations était de 30% en moyenne annuelle sur les cinq dernières années.

Le 2<sup>ème</sup> secteur d'activité le plus représenté en Vaucluse dans les créations d'association reste celui des **loisirs** (19% en 2013) mais son poids dans le total des créations est moins important qu'il ne l'était ces 5 dernières années (avec une moyenne de 21%) et enregistre une baisse de - 3% entre 2012 et 2013.

Le 3<sup>ème</sup> secteur d'activité le plus représenté en Vaucluse dans les créations d'association en Vaucluse est le **sport** (18%). Globalement le sport est plus représenté dans le total des créations en 2013 qu'il ne l'est sur la moyenne de ces 5 dernières années (16%)

Le secteur du sport enregistre une forte hausse sur 2013 avec 147 associations créées (+28% par rapport à 2012), peut-être liées à la réforme des rythmes scolaires imposant les NAP - Nouvelles Activités Périscolaires) ?

## ➤ Les autres secteurs d'activités

Le secteur qui enregistre la plus forte baisse entre 2012 et 2013 est l'**action humanitaire** avec -63% du nombre de créations enregistrés. Le nombre de création dans ce secteur ne cesse de diminuer d'années en années passant de 25 créations en 2009 (3% des créations) à 7 créations en 2013 (1% des créations).

Le secteur de l'**environnement** représente 4% des créations d'associations en 2013 mais connaît une augmentation de +14% entre 2012 et 2013 pour revenir au même niveau que 2011.

Le secteur de la **défense des intérêts économiques** représente aussi 4% de créations, même s'il connaît une augmentation de ses créations en 2013 (+10%), son poids reste tout de même moindre que ce qu'il était en moyenne depuis 2009.

Le secteur de la **santé** enregistre aussi une baisse de ses créations d'association entre 2012 et 2013 (-34%), il ne représente que 3% des créations en 2013 et cette représentation est inférieure à la moyenne des 5 dernières années 3%

Le secteur de l'**action sociale** représente aussi 4% des créations en 2013 même s'il enregistre une hausse de 33% par rapport à 2012, elle est à relativiser puisque représente 32 créations enregistrées en 2013, nombre identique à 2011 et 2009.

# L'emploi associatif 2012

## Les chiffres clés à retenir

Source CLAP et DADS 2011 (au 31/12/2011)

- 1927 établissements employeurs
- 14 624 effectifs et 11 276 ETP (photographie au 31/12/2011)
- 5,85 ETP moyen/établissement (6,49 ETP tous secteurs)
- 27 961 contrats de travail (cumul sur l'année 2011) soit 9% du total des postes occupés dans le département, tous secteurs confondus
- Les jeunes sous-représentés parmi les salariés associatifs, 28% des postes sont occupés par les moins de 30ans (contre 35% tous secteurs)
- 54% des structures mono-employeuses.
- Les secteurs d'activités qui embauchent le plus sont « l'action sociale » avec 30% du total des postes suivi de « l'éducation/formation/insertion » 24% et « la culture » 13%.
- 41% des postes sont des CDD (22% tous secteurs)  
37% des CDI (45% tous secteurs)  
5,5% des emplois aidés (1% tous secteurs)
- 44% de temps complet (contre 66% tous secteurs)  
15% de faible temps partiel (contre 8% tous secteurs),  
29% de temps partiels (contre 21% tous secteurs),
- 3% des postes sont occupés par des cadres (6% tous secteurs)

# Focus sur l'emploi associatif en Vaucluse en 2012

Données comparées du secteur associatif en Vaucluse (source CLAP 2011)

	Vaucluse			France
	Secteur associatif	Tous secteurs	Poids du secteur associatif dans l'ensemble de l'économie en Vaucluse	Poids du secteur associatif dans l'ensemble de l'économie en France
Nb Etablissements employeurs	1 927	24 573	7.84%	8.24%
Effectif au 31/12	14 624	176 998	8.26%	8.23%
Effectif moyen au 31/12 par établissement	7.59	7.20		
Nb ETP <sup>1</sup>	11 276	159 495	7.07%	7.47%
ETP moyen par établissement	5.85	6.49		
Rémunération totale €	295 762 801	4 813 289 061	6.14%	5.99%
Rémunération moyenne annuelle par contrat	20 224	27 194		
Rémunération moyenne mensuelle d'un ETP <sup>1</sup>	26 229	30 178	86.91%	80.22%

Détail du contenu des postes/contrats de travail (source DADS 2011)

27 961 postes dans le secteur associatif dont :

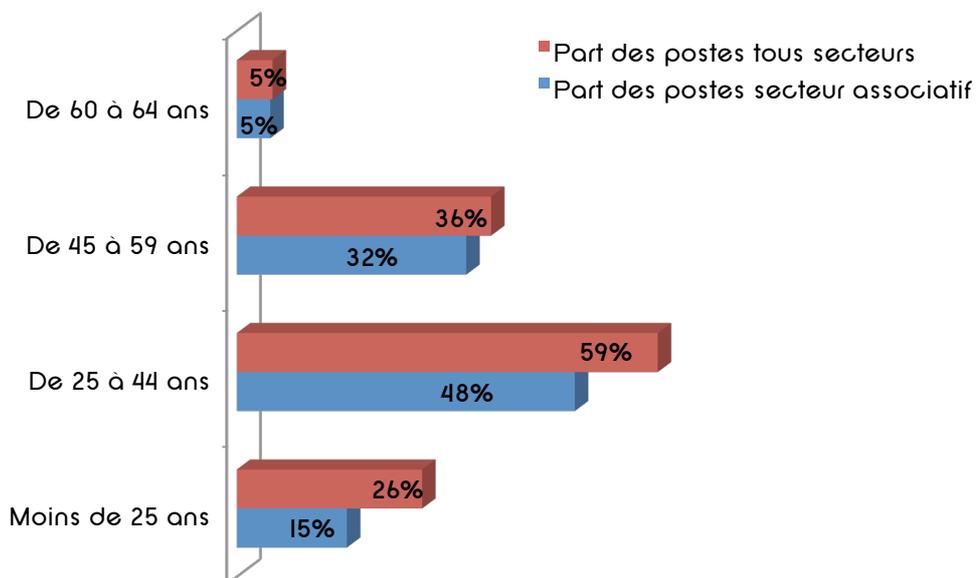
- 10 283 occupés par des hommes, soit 37%
- 17 678 occupés par des femmes, soit 63%

Les postes occupés par le secteur associatif représentent 9% du total des postes occupés en Vaucluse, tous secteurs confondus.

<sup>1</sup> ETP = Equivalent Temps Plein

## Répartition des postes selon la tranche d'âge (Source DADS 2011)

Tranche d'âge	secteur associatif		tous secteurs	
	Nb	Part en %	Nb	Part en %
Moins de 20 ans	1 106	4%	15 363	5%
De 20 à 24 ans	3 223	12%	46 391	16%
De 25 à 29 ans	3 226	12%	38 761	13%
De 30 à 34 ans	3 296	12%	34 322	11%
De 35 à 39 ans	3 256	12%	32 465	11%
De 40 à 44 ans	3 514	13%	34 774	12%
De 45 à 49 ans	3 533	13%	33 909	11%
De 50 à 54 ans	3 047	11%	28 868	10%
De 55 à 59 ans	2 443	9%	22 009	7%
De 60 à 64 ans	1 317	5%	11 933	4%
<b>Nb total de postes</b>	<b>27 961</b>	<b>100%</b>	<b>298 795</b>	<b>100%</b>

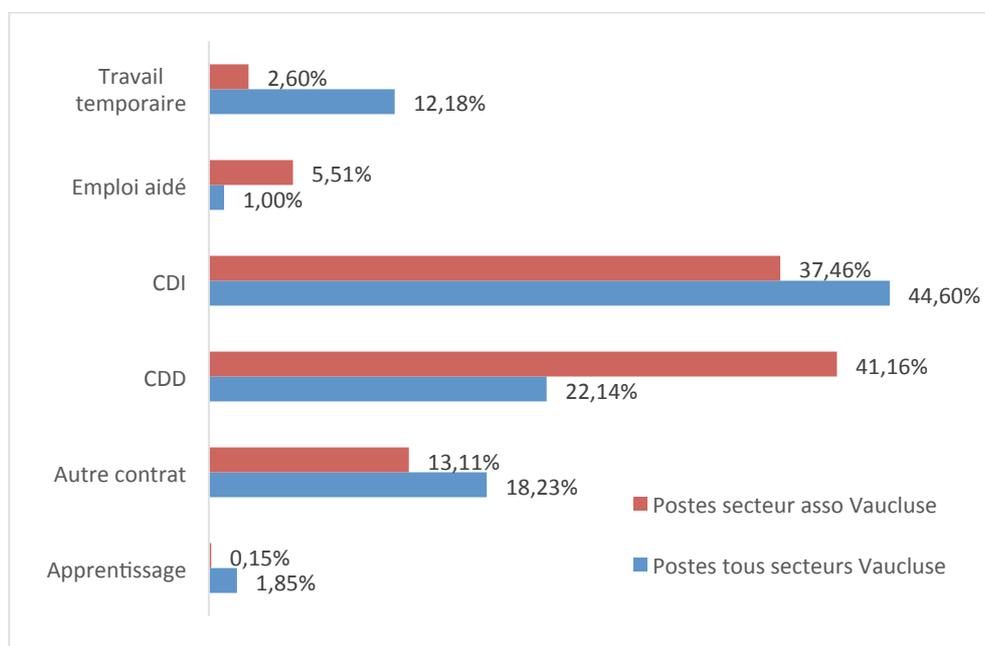


## Répartition des postes selon les contrats de travail et conditions d'emploi (Source DADS 2011) - tableau I/2

Contrat de travail	secteur associatif		tous secteurs	
	Nb	Part en %	Nb	Part en %
Apprentissage	43	0,15%	5 523	1,85%
Autre contrat (ex : CDI, CEE...)	3 667	13,11%	54 462	18,23%
CDD	11 508	41,16%	66 168	22,14%
CDI	10 473	37,46%	133 273	44,60%
Emploi aidé	1 542	5,51%	2 980	1,00%
Travail temporaire	728	2,60%	36 389	12,18%
<b>Nb total de postes</b>	<b>27 961</b>	<b>100,00%</b>	<b>298 795</b>	<b>100,00%</b>

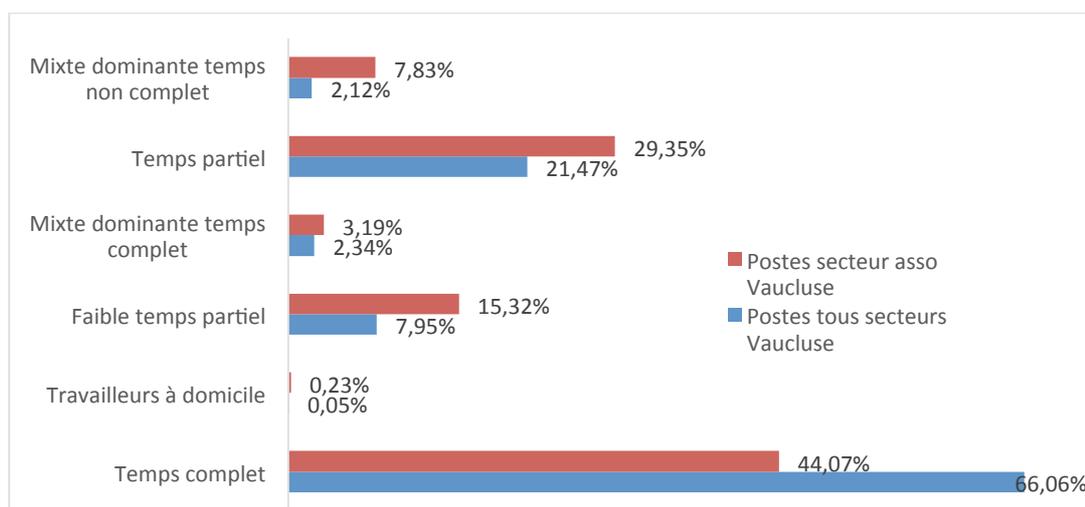


41,16 % des emplois dans le secteur associatif sont en CDD contre 22,14 % pour l'ensemble des secteurs dans le Vaucluse.  
 Les emplois aidés représentent 5,51 % dans le secteur associatif contre 1 % pour l'ensemble des secteurs dans le Vaucluse.



### Répartition des postes selon les contrats de travail et conditions d'emploi (Source DADS 2011) - tableau 2/2

Condition de travail	secteur associatif		tous secteurs	
	Nb	Part en %	Nb	Part en %
C-Temps complet	12 323	44,07%	197 394	66,06%
D-Travailleurs à domicile	65	0,23%	155	0,05%
F-Faible temps partiel	4 285	15,32%	23 748	7,95%
K-Mixte dominante temps complet	892	3,19%	6 991	2,34%
P-Temps partiel	8 207	29,35%	64 162	21,47%
S-Chômage indemnisé			5	0,00%
H-Mixte dominante temps non complet	2 189	7,83%	6 340	2,12%
<b>Nb total de postes</b>	<b>27 961</b>	<b>100,00%</b>	<b>298 795</b>	<b>100,00%</b>

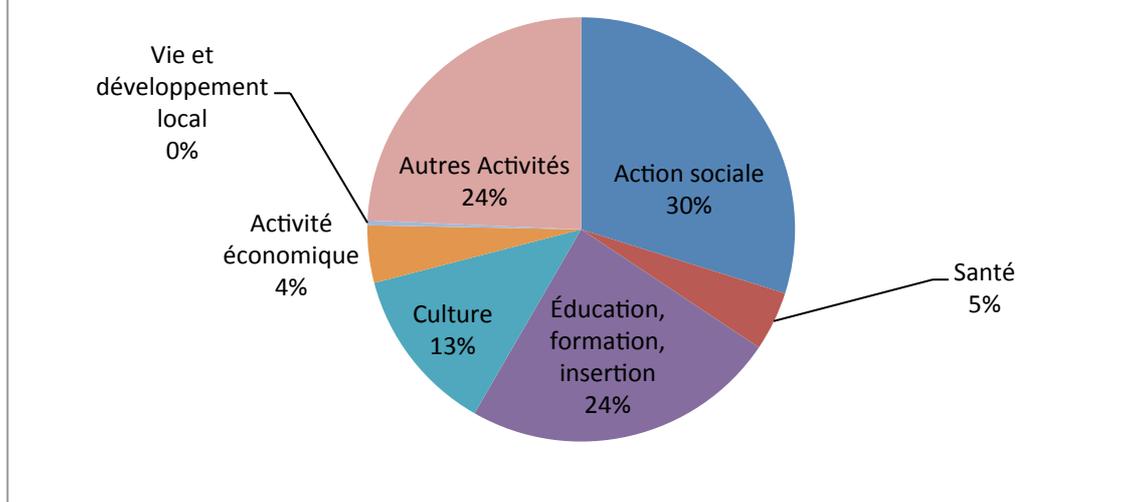


Précarité de l'emploi associatif : les contrats de travail à temps partiel et faible temps partiel représentent près de 45% des contrats de travail (contre 29% tous secteurs confondus)

### Répartition des postes selon les secteurs d'activités (Source DADS 2011)

Secteur d'activité	secteur associatif		tous secteurs	
	Nb	Part en %	Nb	Part en %
02 - Action sociale	8 352	29.88%	15 178	5.08%
03 - Santé	1 262	4.51%	20 293	6.79%
05 - Loisirs		0%	18	0.01%
06 - Éducation, formation, insertion	6 685	23.92%	44 580	14.92%
07 - Sport	s		10 785	3.61%
08 - Culture	3 531	12.63%	8 865	2.97%
09 - Activité économique	1 221	4.37%	163 392	54.68%
10 - Vie et développement local	104	0.37%	457	0.15%
II - Environnement	s		2 015	0.67%
Autres Activités	6 798	24.32%	33 212	11.12%
<b>Nb total de postes</b>	<b>27 953</b>	<b>100.00%</b>	<b>298 795</b>	<b>100.00%</b>

## Répartition des postes selon les activités dans le secteur associatif

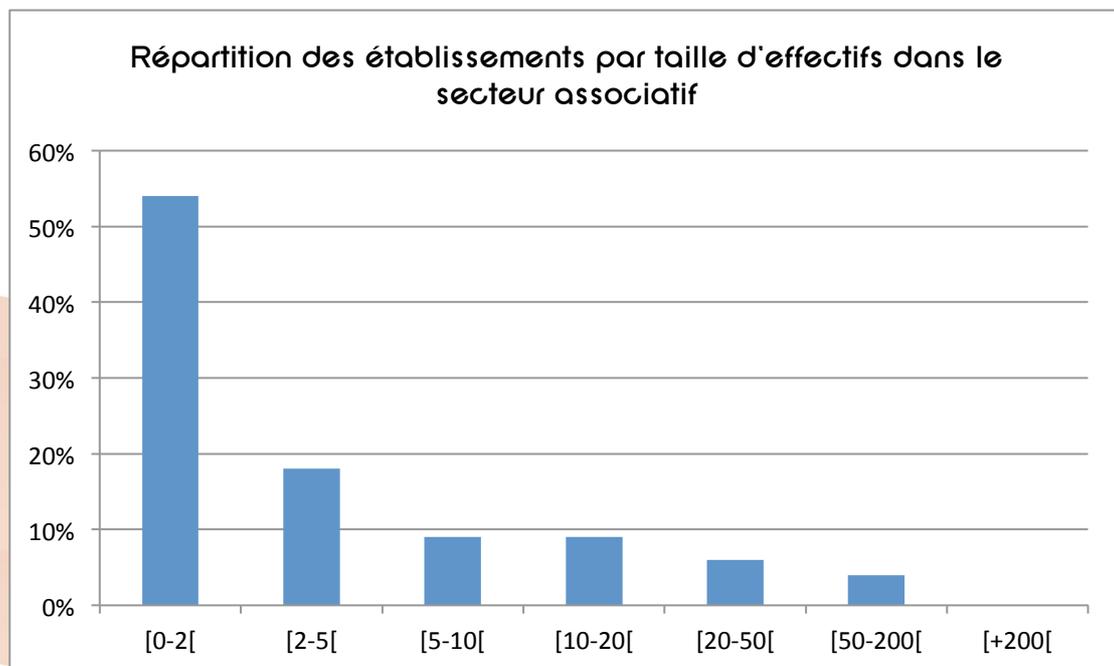


## Répartition des postes selon la catégorie sociale (Source DADS 2011)

Catégorie sociale	secteur associatif		tous secteurs	
	Nb	Part en %	Nb	Part en %
Autres	3 224	11,53%	20 143	6,74%
Chefs d'entreprise	38	0,14%	1 971	0,66%
Non codage	s		1 427	0,48%
Profession libérales	126	0,45%	560	0,19%
Techniciens	265	0,95%	10 618	3,55%
Cadres	715	2,56%	19 051	6,38%
Employés	13 294	47,54%	112 934	37,80%
Ouvriers	5 637	20,16%	104 150	34,86%
Personnel de service	4 662	16,67%	27 941	9,35%
<b>Nb total de postes</b>	<b>27 961</b>	<b>100,00%</b>	<b>298 795</b>	<b>100,00%</b>

## Répartition des établissements par taille d'effectif (Source Clap 2011)

Taille de l'effectif	secteur associatif		tous secteurs	
	Nb	Part en %	Nb	Part en %
[0-2[	1039	54%	10995	45%
[2-5[	350	18%	6954	28%
[5-10[	182	9%	3349	14%
[10-20[	165	9%	1702	7%
[20-50[	119	6%	1012	4%
[50-200[	69	4%	480	2%
[200-500]	3	0%	69	0%
[+500[	0	0%	12	0%
<b>Nb total d'entreprises</b>	<b>1927</b>	<b>100%</b>	<b>24573</b>	<b>100%</b>



La plupart des établissements ont moins de 10 salariés. Néanmoins, cette proportion est plus importante dans l'ensemble des secteurs que parmi les associations et les associations sont en proportion de taille plus importante.

# Focus sur l'emploi associatif et les différents territoires du Vaucluse

*Ne sont comptabilisées que les données concernant les communes du département de Vaucluse.*

	Nb de communes dans EPCI	nb communes traitées dans les stats	Nb hab Insee 2011	superficie km <sup>2</sup>	Nb hab/km <sup>2</sup>
Communauté d'Agglomération du Grand Avignon (sans les communes du Gard)	15	9	150 006	157,22	954,12
Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin	25	25	70 360	511,55	137,54
Communauté de Communes Aygues-Ouvèze en Provence	8	8	18 889	142,18	132,85
Communauté de communes de l'enclave des papes - pays de grignan (seules les 4 communes de l'Enclave traitées ici)	19	4	14 424	124,92	115,47
Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze	7	7	68 917	247,28	278,70
Communauté de Communes des Portes du Luberon	7	7	12 956	142,98	90,61
Communauté de Communes du Pays d'Apt-Pont Julien (sauf communes hors 84)	25	24	29 934	603,11	49,63
Communauté de communes les sorgues du comtat	3	3	24 794	96,54	256,83
Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse	11	11	47 605	271,14	175,57
Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse	5	5	33 094	121,53	272,31
Communauté de Communes Pays Vaison Ventoux (sauf communes hors 84)	19	18	16 197	253,83	63,81
Communauté de Communes Rhône Lez Provence	5	5	24 817	150,11	165,33
Communauté de Communes Ventoux Sud (sauf communes hors 84)	11	10	9 143	371,55	24,61
Communauté Territoriale Sud Luberon	14	14	18 319	307,09	59,65
Communauté d'Agglomération du pays d'Aix (uniquement la commune de Pertuis est traitée ici)	36	1	19 406	66,23	293,01
	210	151	558 861	3 567,26	156,66



	Nb ets employeur associatif	Part du tissu éco	Nb ets / 1000 hab	Nb salarier secteur asso	Nb ETP secteur asso	Part ETP total des postes	salaire moyen secteur asso	Part salaire asso sur salaire tous secteurs
Communauté d'Agglomération du Grand Avignon (sans les communes du Gard)	741	10.1%	4.9	6509	5463	8.2%	28229	87%
Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin	245	8.0%	3.5	1735	1321	8.7%	24966	89%
Communauté de Communes Aygues-Ouvèze en Provence	47	6.5%	2.5	269	87	2.9%	22564	87%
Communauté de communes de l'enclave des papes - pays de grignan (seules les 4 communes de l'Enclave traitées ici)	50	7.8%	3.5	423	304	9.9%	25039	86%
Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze	155	5.4%	2.2	1399	1194	6.3%	27151	92%
Communauté de Communes des Portes du Luberon	45	9.1%	3.5	96	81	5.2%	21332	87%
Communauté de Communes du Pays d'Apt-Pont Julien (sauf communes hors 84)	113	7.8%	3.8	890	525	8.0%	21454	76%
Communauté de communes les sorgues du comtat	54	6.1%	2.2	311	188	3.8%	25664	95%
Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse	124	5.7%	2.6	877	826	5.9%	22977	75%
Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse	92	7.2%	2.8	591	520	7.2%	22441	81%
Communauté de Communes Pays Vaison Ventoux (sauf communes hors 84)	43	4.2%	2.7	256	103	2.9%	25017	94%
Communauté de Communes Rhône Lez Provence	44	5.1%	1.8	409	186	3.0%	18910	63%
Communauté de Communes Ventoux Sud sauf communes hors 84)	34	9.0%	3.7	111	60	7.4%	18783	78%
Communauté Territoriale Sud Luberon	76	13.5%	4.1	529	243	13.6%	26828	109%
Communauté d'Agglomération du pays d'Aix (uniquement la commune de Pertuis est traitée ici)	64	7.4%	3.3	219	175	3.2%	24958	86%
	1927	7.8%	3.4	14624	11276	7.1%	26229	87%

<sup>2</sup> Recensement Insee population 2011 sur la base « population totale »

# SOURCES & ANNEXES

Les données sur les créations d'associations proviennent du Journal Officiel : <http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php>

Les données sur l'emploi proviennent de l'Insee (données DADS 2011 et Clap 2011) : <http://insee.fr/>

Les données sur le territoire proviennent de l'Insee, du Conseil Général de Vaucluse et de la Préfecture de Vaucluse : <http://www.vaucluse.fr/> <http://www.vaucluse.pref.gouv.fr/>

## Annexe I : Définition des secteurs d'activités, au regard du Journal Officiel pour les créations d'associations

Codes RNA	Nomenclature RNA Journal Officiel	Nomenclature RNMA
002000	<i>Clubs, cercles de réflexion</i>	<i>Opinion, défense des droits et des causes</i>
003000	<i>Défense des droits fondamentaux, activités civiques</i>	
004000	<i>Justice</i>	
032000	<i>Logement</i>	
024000	<i>Environnement</i>	<i>Environnement</i>
005000	<i>Information et communication</i>	<i>Culture</i>
006000	<i>Culture</i>	
010000	<i>Préservation du patrimoine</i>	
009000	<i>Actions socio-culturelles</i>	<i>Loisirs</i>
007000	<i>Clubs de loisirs</i>	
014000	<i>Amicales</i>	
011000	<i>Sports</i>	<i>Sports</i>
013000	<i>Chasse-pêche</i>	
015000	<i>Éducation - formation</i>	<i>Éducation, formation</i>
016000	<i>Recherche</i>	
017000	<i>Santé</i>	<i>Santé</i>
036000	<i>Sécurité, protection civile</i>	
018000	<i>Services et établissements médico- sociaux</i>	<i>Action sociale</i>
019000	<i>Interventions sociales</i>	
021000	<i>Services familiaux</i>	
020000	<i>Actions caritatives, humanitaire</i>	
022000	<i>Conduite activités économiques</i>	<i>Défense des intérêts économiques</i>
023000	<i>Défense des intérêts économiques</i>	
030000	<i>Aide à l'emploi, développement local, solidarités</i>	<i>Vie et développement local</i>
034000	<i>Tourisme</i>	
038000	<i>Armées</i>	<i>Divers</i>
001000	<i>Activités politiques</i>	
004000	<i>Associations religieuses</i>	
050000	<i>Divers</i>	

## Annexe 2 : définitions sur les données concernant l'emploi associatif

### Le secret statistique :

Il est géré au niveau « poste », « employeur ». Les cellules portées à « s » dans les tableaux livrés sont soumises au secret statistique. Rappel on ne peut diffuser dans les DADS aucune case (règles générales) :

- Ne comportant moins de 5 salariés ou postes.
- Aucun salarié (ou poste) ne doit représenter plus de 80% de la masse salariale d'une case.
- Aucune case ne doit se rapporter à moins de 3 entreprises ou 3 établissements.
- Aucune entreprise ou établissement ne doit représenter plus de 85% de la grandeur étudiée dans la case.

### Les postes :

Dans les statistiques produites par les DADS et le système d'information « Connaissance locale de l'appareil productif » (Clap), un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois. Les résultats standards ne prennent en compte que les postes non-annexes. Un poste est considéré comme non-annexe si le volume de travail et le niveau de rémunération associés sont « suffisants ». Dans le cas général, si la rémunération est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/durée est supérieur à 1,5, on considère que l'on est en présence d'un poste non annexe.